

**Extrait du Registre aux délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Convocation du 30 mai 2024  
Séance du 6 juin 2024**

**Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS**

29 Membres élus le 23 février 2024 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, GAMBIER David, TABEL Lucy, DISASSINI Guy, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, DUCATILLON Nicole, DUFOUR Olivier, DOISY Cindy, DUTOMBEAU Jérôme, CAPRON Edwige, HAUSSY Jonathan, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MASCARTE Roger, MAZURE Françoise, VEREZ Richard, POULAIN Ophélie, KERRAR Maggy, BETTINI Gilles, DEVILLE Doriane.

**Membres ayant donné pouvoir** : Monsieur David GAMBIER (pouvoir à HIMEUR Kémici), Monsieur Olivier DUFOUR (pouvoir à DISASSINI Guy)

**OBJET : Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents  
pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité**

Vu l'article L.332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique ;

Considérant qu'en prévision de la période estivale, il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité pour la période du 1er juillet 2024 au 31 août 2024 ;

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité.

Il est proposé à l'Assemblée Délibérante la création pour la période du 1er juillet 2024 au 31 août 2024 :

- de 12 postes en équivalent temps plein (ETP) dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'agent d'entretien et d'agent de restauration.
- d'1 poste en équivalent temps plein (ETP) dans le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'accueil et d'exécution de tâches administratives.

Ces emplois non permanents seront occupés par 13 agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'IB 367, IM 366 du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024.

**Vote : Adopté à l'unanimité**

La secrétaire de séance,  
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Laurent DESMONS



Publié sur le site internet : 13/06/2024  
Envoyé en préfecture : 12/06/2024  
Reçu en préfecture : 12/06/2024  
Identifiant : 059-215906546-20240606-2024\_071-DE